



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 5 octobre 2006

## **Un pas important vers la déclaration des produits issus d'animaux nourris aux OGM OGM dans la chaîne alimentaire : lacune bientôt comblée ?**

**Environ 50% des poulets consommés en Suisse sont importés – et une grande partie est nourrie aux OGM ! Les consommateurs n'en savent rien car il n'existe à l'heure actuelle aucune obligation d'étiquetage. C'est pourquoi la conseillère nationale Géraldine Savary vient de déposer une motion. Elle demande que la déclaration des produits alimentaires issus d'animaux nourris aux OGM soit obligatoire. Car les OGM consommés par des animaux composent finalement une bonne part de l'alimentation humaine. Les organisations de consommateurs, l'acsi, la FRC, et le SKS, saluent cette motion qui permettra aux consommateurs de choisir librement.**

Majoritairement sceptiques, voire réticents, vis-à-vis des denrées alimentaires produites par génie génétique, les Suisses aimeraient savoir comment ont été produits les aliments qui atterrissent dans leurs assiettes. La législation prévoit certes l'étiquetage des produits génétiquement modifiés pour garantir la liberté de choix des consommateurs. Cependant, elle présente une lacune importante : pour des produits comme le lait, les œufs ou la viande, il est impossible de savoir si les animaux qui les produisent ont consommé des plantes génétiquement modifiées. La motion déposée lors de la session d'automne par la conseillère nationale Géraldine Savary (PS, VD) demande au Conseil fédéral d'introduire dans la législation l'obligation de déclarer ce type de produits. Les organisations de consommateurs, l'acsi, la FRC, et le SKS, jugent cette motion urgente dans la situation actuelle.

Dans le monde, les plantes génétiquement modifiées sont pour l'essentiel consommées par les animaux de rente qui fournissent du lait, des œufs et de la viande pour l'alimentation humaine. Environ 50% des poulets consommés en Suisse sont importés – et une grande partie est nourrie aux OGM dans les pays de production à l'étranger ! En Suisse en revanche 99 % du fourrage utilisé n'est pas génétiquement modifié. Toutefois 73 tonnes de fourrage OGM ont été importées en 2005 sans que les consommateurs sachent quels animaux les ont consommées.

Les recherches sur les conséquences d'une alimentation génétiquement modifiée pour la santé des animaux et des êtres humains restent rares et contradictoires. Dès lors, il est impératif de donner aux consommateurs la possibilité choisir en fonction de leur propre perception des avantages et des risques.

Si certains distributeurs (Coop, Denner) déclarent veiller à s'approvisionner exclusivement auprès de producteurs n'utilisant pas d'OGM, Migros ne donne aucune garantie en ce sens. Dans ces circonstances et en prévision de l'ouverture des marchés, une obligation légale s'avère nécessaire pour imposer un étiquetage de ces produits et garantir la liberté de choix des consommateurs.

### **Contacts**

*acsi: Laura Regazzoni, secrétaire générale acsi: 091 922 97 55.*

*FRC: Aline Clerc, collaboratrice spécialisée FRC: 021 312 80 06*

*SKS: Jacqueline Bachmann, secrétaire générale SKS: 079 326 32 92*